

Grille d'analyse de votre projet au regard des priorités développement durable de la Région Auvergne

Introduction

Le **développement durable** (objectifs conjoints économique, social, environnemental et de gouvernance) est désormais une priorité transversale à l'ensemble des politiques du Conseil régional d'Auvergne.

Pour donner un cadre général à l'action et mettre en œuvre un programme d'actions efficace, la Région Auvergne s'est dotée d'un **Agenda 21** qui comprend notamment 6 objectifs stratégiques thématiques :

- la lutte contre les changements climatiques (énergies et mobilité),
- la cohésion et l'ouverture des territoires,
- le développement de l'emploi durable,
- la préservation et l'amélioration de la santé des Auvergnats
- la préservation du patrimoine naturel (biodiversité et paysages),
- la préservation et valorisation de la ressource en eau.

Objectif du questionnaire

L'objectif de ce questionnaire est de mieux appréhender la qualité de votre projet au regard des priorités du développement durable et d'en mesurer le mieux possible les impacts. Il a aussi pour vocation de vous aider à l'améliorer le cas échéant. Nous vous remercions donc de bien vouloir répondre aux questions qui figurent au dos de ce document, en y apportant le plus d'attention possible et à ne pas hésiter à compléter celui-ci sur feuille libre si vous le jugez utile. Le service qui vous a transmis ce dossier est à votre disposition pour apporter toute aide complémentaire éventuelle.

Comment répondre au questionnaire ?

Vous devez répondre à chacune des questions par « oui », « non », « ne sais pas » ou « sans objet » en cochant par une croix dans la case correspondante. Ensuite, qualifiez ou quantifiez l'impact du projet au regard de la question posée : dans un premier temps, inscrivez 1, 2 ou 3 selon l'impact attendu puis précisez votre analyse dans la case « commentaires ». Dans certains cas, le résultat de l'analyse peut conduire à améliorer le projet. Ce questionnaire étant générique et s'appliquant à des catégories de porteurs de projet divers (associations, entreprises, collectivités locales, agriculteurs, ...), certaines questions ne sembleront pas toujours adaptées au projet. Mais attention, avant de cocher « ne sais pas » ou « sans objet », vérifiez bien votre analyse, ce questionnaire ayant aussi un objectif pédagogique et de recherche de la qualité. La décision d'appui financier et/ou technique de la Région Auvergne tiendra compte de cet effort.

Nous vous remercions de votre implication en faveur du développement durable de l'Auvergne.

Quelques définitions de termes utilisés dans le questionnaire ci-après

Les **Gaz à effet de serre** sont responsables de la dégradation de la couche d'ozone et du réchauffement planétaire, facteurs contribuant aux changements climatiques. La promotion et l'usage des énergies renouvelables, les économies d'énergie, les transports collectifs... contribuent à la diminution de l'émission des gaz à effet de serre.

Pays, PNR (Parcs Naturels Régionaux), **Agglomération** : l'action publique sur le territoire régional s'organise de plus en plus autour de « territoires de projet », disposant de charte ou stratégie de développement ou d'aménagement. Ces structures ont des compétences ou missions spécifiques.

La notion **d'emploi durable** vise à créer :

- un capital économique pour la région qui prend en compte de façon conjointe et dans la durée, la qualité des conditions de travail, la préservation de l'environnement, et des ressources en général, et la gouvernance. Il concerne tout type d'activité économique, notamment certaines filières de type éco-industrie, agriculture bio,...

- et un capital professionnel pour les personnes. Pour l'individu, l'emploi durable correspond à une activité professionnelle tout au long de la vie qui assure un revenu et garantit autonomie et sécurité. Le développement de l'employabilité de l'individu, de ses compétences (notamment par la formation) et la qualité de son emploi sont des facteurs d'emploi durable.

Nom du porteur de projet : Libellé du projet : N° d'opération (réservé aux services de la Région) : Coût total du projet (en €) : Aide demandée (en €) :	Oui, non, sans objet (SO) ou ne sais pas (NSP) (cocher la case)			Si oui, niveau d'impact positif attendu (noter 1, 2 ou 3)			Précisions + argumentaire (qualification ou quantification si possible des effets attendus)								
	o u i	n o n	SO ou NSP	Faible 1	Moyen 2	Fort 3									
1) Le projet va-t-il contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à une action en matière de maîtrise de l'énergie ou d'utilisation d'énergie renouvelable (<u>lutte contre les changements climatiques</u>) ?															
2) Le projet va-t-il contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à une action particulière en matière de déplacement et de transports (<u>lutte contre les changements climatiques</u>) ?															
3) Le projet favorisera-t-il la <u>cohésion du territoire</u> concerné : Pays, PNR, agglomération... ? (par exemple : le projet est porté par une intercommunalité à fiscalité propre, le projet est inséré dans un territoire de projet, il est conforme à la Charte du PNR lorsqu'il est sur un territoire PNR,...)															
4) Le projet favorisera-t-il l' <u>ouverture du territoire</u> concerné ? (coopération avec d'autres territoires, échanges et mutualisation avec l'extérieur,...)															
5) Le projet aura-t-il un impact positif en matière d' <u>emploi durable</u> ? (voir définition au recto)															
6) Le projet permettra-t-il de contribuer à améliorer et préserver la <u>santé</u> des auvergnats ?															
7) Le projet aura-t-il un impact positif pour la <u>préservation de la nature</u> (maintien de la biodiversité, valorisation de la nature ordinaire,...) <u>et des paysages</u> (insertion dans un site, plantations et aménagements valorisés,...) ?															
8) Le projet permettra-t-il de préserver la <u>ressource en eau</u> ? (amélioration de la qualité de l'eau - réduction des polluants,... - limitation des utilisations et prélèvements - économie d'eau, stockage -)															
9) Le projet va-t-il contribuer à d'autres champs du développement durable ? (gouvernance - participation des habitants, participation des acteurs,... - , objectif social - promotion de l'égalité des chances pour tous, lutte contre une forme de discrimination, prise en compte du handicap, bonne intégration des populations dans la société -)															
<h3>Synthèse de l'analyse</h3> <p>(vous pouvez adjoindre une feuille libre complémentaire si besoin)</p> <p>Quelle appréciation globale portez-vous sur le projet <u>au regard du développement durable</u> ?</p> <table border="0"> <tr> <td style="width: 50%;">Points forts</td> <td style="width: 50%;">Points faibles</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </table> <p>Précisions</p> <p>1 – Si le projet induit des effets négatifs (émission de gaz à effet de serre, diminution de l'emploi,...), quelles mesures de compensation ou correctrices avez vous prévues ?</p> <p>2 – Quelle démarche (ou méthode) avez-vous suivie pour mieux prendre en compte le Développement Durable lors de l'élaboration de votre projet ?</p>								Points forts	Points faibles
Points forts	Points faibles														
.....														
.....														
.....														
<h3>Commentaires du service de la Région Auvergne</h3> <p>.....</p> <p>.....</p>															